

Ce qui donne à entendre que les armes des anciens comtes de Lyon étaient, avant la brisure : D'OR AU LION DE SABLE, ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES.

Je crois qu'il est difficile d'affirmer que la ville de Lyon eût le droit de porter des armoiries sous les archevêques, mais on peut croire qu'elles étaient : DE GUEULES, AU LION ARMÉ ET LAMPASSÉ D'ARGENT, métal qui différait de L'OR du griffon porté par le Chapitre.

Le lion pouvait être d'OR, lorsque notre ville était la capitale du royaume de Bourgogne et le siège des ducs; mais on dut imposer un changement de métal à son lion, lorsqu'elle perdit son importance sous le gouvernement des archevêques, et ceci s'accorderait avec ce qu'avance Géliot, dans son *Indice armorial*.

J'avoue que tout ce raisonnement est spécieux, mais je suis convaincu qu'au XI<sup>e</sup> siècle la figure était plus importante que la couleur ou l'émail. Les trois lions, d'OR, selon Géliot, pour Lyon-Bourgogne; DE SABLE, selon Ménestrier, pour le Lyonnais; d'ARGENT, comme il nous est resté, se perdent dans l'obscurité de ces siècles éloignés.

Dans tous les armorialistes, l'or a le pas sur l'argent, et il est naturel de penser que, puisque le griffon d'or représentait la puissance *spirituelle*, le lion du pouvoir *temporel* avait été fait d'argent, comme nous l'avons toujours eu depuis, et que la ville supporta ce léger changement à ses armoiries, par les ordres de l'archevêque, devant lequel elle devait s'incliner. Au reste, Amé de Talaru chercha bien, même plus tard, lorsqu'il n'avait plus de puissance, à lui rappeler, si nous en croyons Paradin et Ménestrier, que, ses prédécesseurs archevêques avaient eu le pouvoir de donner telles armoiries, et que, de même, il les leur pouvait ôter.

Il n'y a pas lieu à s'étonner de ce que Lyon n'eut plus de chefs sous les archevêques dans ses armoiries; il ne pouvait